



TARIFS 2015-2016

Les tarifs se divisent entre la contribution famille et les services supplémentaires.
Les factures sont transmises aux élèves autour du 25^{ème} jour de chaque mois.
Nous demandons aux familles d'effectuer les paiements dans la semaine qui suit.
Tout règlement s'effectue de préférence par chèque à l'ordre de l'OGEC Sacré-Cœur.

Frais d'inscription (comprenant les fournitures communes commandées par l'école) : 30 €

Nombre d'enfants : ___ x 30 €. → Total des frais d'inscription : _____ €.

Afin de faire bénéficier les familles d'un meilleur rapport qualité-prix, nous avons fait le choix de commander **les fournitures communes à tous les élèves**, car nous bénéficions d'un tarif spécial (cahiers, protège-cahiers, classeurs, feuilles...).



Pour **les fournitures personnelles** (agendas, trousse, stylos, crayons...), nous transmettons aux familles, au mois de juin, la liste du matériel à se procurer individuellement.

LA CONTRIBUTION FAMILLE (frais de scolarité dans l'Institution Jeanne d'Arc) :

Nombre d'enfants dans l'Institution	De la Maternelle jusqu'au CM2	En 6 ^{ème}	En 5 ^{ème}	En 4 ^{ème} / 3 ^{ème}
1 ^{er} enfant (aîné dans l'Institution)	30,00 € / mois	34,50 € / mois	45,50 € / mois	48,50 € / mois
2 ^{ème} enfant	25,50 € / mois	Remise de 10% pour le deuxième enfant		
à partir du 3 ^{ème} enfant	21,00 € / mois	Remise de 20% à partir du troisième enfant		

LES SERVICES SUPPLEMENTAIRES (repas, garderie le matin, étude le soir) :

Repas

 Repas au restaurant scolaire :	4 € le repas
 Panier-repas au mois (« gamelle ») :	15 € par mois

Garderie du matin

Elèves de la TPS au CM2 :	1 € par matin	3 € par semaine
---------------------------	---------------	-----------------

Etude surveillée du soir

Elèves de la TPS au CP :	1,50 € par soir	12 € par mois
Elèves du CE1 au CM2 :	2,50 € par soir	20 € par mois